



Ordonnance de télécom CRTC 2026-137

Version PDF

Gatineau, le 17 juin 2026

Diverses compagnies – Approbation de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	AMT 604 Tarif général, Tarif général de Terre-Neuve-et-Labrador et Tarif général de l'Île-du-Prince-Édouard – Retrait des services de lignes partagées	14 avril 2026	17 juin 2026
Saskatchewan Telecommunications	AMT 394 Tarif général – Services concurrentiels – Retrait du service de ligne spécialisée numérique avec service de gestion, et des dispositifs d'extension du service des solutions – Lignes spécialisées numériques	10 avril 2026	17 juin 2026

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général